CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50786** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/02/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 53 357

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES
Siret : 340 394 386 00023
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9127007-01
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127106084

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 127106084

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : MERIDIONALE PLOMBERIE CHAUFFAGE

Sigle : MPC
ROUTE DE TIRAGON
IMM TILT CENTER
06370 MOUANS-SARTOUX

Téléphone : 0492921910 **Fax :** 04 92 92 85 90
Portable : 0612045149
Responsabilité légale :
BAUDRAND PATRICK CO-GÉRANT / BAUDRAND ERIC CO-GÉRANT / BAUDRAND PHILIPPE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : mpc06@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 353 430 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	7	06/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 10:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.